



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

**Campagne 2009**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2009

E2

Communication, médiation

U 21

# DOSSIER TECHNIQUE

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 1 sur 14

## SOMMAIRE

Document 1 :	Dépliant du centre socioculturel	Pages	3 à 5
Document 2 :	Projet de départ en vacances 2008	Pages	6 à 11
Document 3 :	Convention avec les familles	Page	12
Document 4 :	Extrait de la fiche d'activités MAIF	Pages	13-14

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 2 sur 14

**ACTIVITÉS GRATUITES**  
du 8 au 12 septembre  
Venez les découvrir !

**L'AVARA est une association régie par la loi 1901, et agréée par la Caisse d'Allocations Familiales.** Elle gère le Centre Socioculturel situé 2 allée du Colonel Rivière à Fresnes, dans le quartier de la Vallée-aux-Renards sur les communes de Fresnes et de L'Hay-les-Roses.

**Lieu de vie, d'accueil, de renseignements, d'orientation, de paroles, de rencontres et d'échanges, stimulateur d'idées ; cet endroit ouvert à tous, dans le respect de chacun, est le vôtre.**

**Notre Centre Socioculturel est une structure à vocation familiale** où toutes les générations et tous les milieux se côtoient. Notre équipe, composée de salariés et bénévoles travaille à renforcer la qualité de vie des habitants. Nous vous proposons des activités de pratiques artistiques et sportives variées, des animations culturelles tout au long de l'année et des services à caractère social.

**Vous avez des idées ?  
Vous souhaitez être bénévole ou réaliser un projet ?  
N'hésitez pas à nous contacter!**

**L'équipe de l'AVARA organise également des manifestations** comme la Foire aux jouets, la Foire à tout, le Repas de quartier, des soirées à thème, des spectacles et expositions, des stages pendant l'été pour les jeunes, des sorties familiales...

**Son rôle est d'apporter un soutien aux initiatives** des habitants de tous âges, d'encourager le développement des associations, et de favoriser la création de nouveaux projets. D'ailleurs, vous aurez l'occasion de découvrir de nouvelles propositions pour cette année.

Bonne saison à tous au nom du Conseil d'administration.

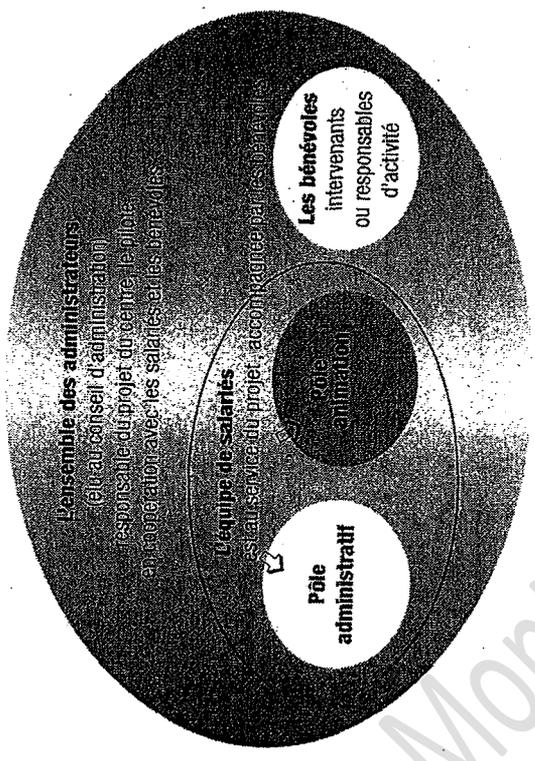
Christian Bronnert  
Président

DEBUT DE LA SEULEURE, JUMBI 5 SEPTEMBRE 2002, DEBUT DE

**VOUS**  
pourquoi ?  
pourquoi ?  
pourquoi ?  
pourquoi ?

Le centre socioculturel est un foyer d'initiatives porté par les habitants associés (bénévoles), appuyés par des professionnels (l'équipe de salariés). Il développe au quotidien le projet associatif.

parce qu'il existe tout le monde...



Afin de mettre en oeuvre le projet, le centre développe des partenariats notamment avec :

- des institutions publiques : la ville de Fresnes, la ville de L'Hay-les-Roses, la Communauté d'agglomération de Val-de-Bièvre, la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels, l'Accès et Sport du Val-de-Marne, le Conseil Général du Val-de-Marne, le Conseil Régional d'Ile-de-France,
- la Préfecture du Val-de-Marne, les Circonscriptions d'Actions sociales de Fresnes et de L'Hay-les-Roses, l'Ecomusée du Val-de-Bièvre.
- des associations : l'Epicrite sociale de Fresnes, la Tête de l'emploi, Fresnes Service, Thalie, la Mission locale Val-de-Bièvre, Envie d'Allieurs, Aspir, 83<sup>ème</sup> Avenue, Elixir, la Maison d'Art Contemporain Chailoux...

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0906-SPV CM 21	Session 2009	Page 3 sur 14

# Le dire pour l'écrire

VIE SOCIALE

## ►► Atelier de socialisation

(niveau 1)

Les ateliers s'adressent aux adultes étrangers scolarisés dans leur pays d'origine souhaitant parler et écrire le français.

**Lundi, mardi, jeudi de 10h à 12h**

*Animatrice : Camille Renno*

Adhésion : 12 €

## ►► Atelier de socialisation

(niveau 2)

Les ateliers s'adressent aux adultes rencontrant des difficultés dans l'expression française écrite ou orale. Ils permettent de mieux répondre aux exigences administratives et de faciliter une insertion professionnelle.

**Lundi, mardi, jeudi de 14h à 16h**

*Animatrice : Camille Renno*

Adhésion : 12 €

## ►► Langage lecture

Pour adultes ne maîtrisant pas ou peu le français.

**Mardi et jeudi de 14h à 16h**

*Animatrices bénévoles*

Adhésion : 12 €

## ►► Vie quotidienne

Dans un climat convivial, venez assister aux différents ateliers (ex : comment équilibrer ses menus, comment mieux gérer son budget...) pour vous faciliter tous les aspects de la vie quotidienne. Profitez des rencontres avec différents profession-

nels (conseiller ANPE, la Poste, CMS...) pour répondre à toutes vos questions d'ordre administratif. Des sorties familiales sont également organisées (théâtre, cirque, visites, promenades...) dans une ambiance chaleureuse.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître le thème des ateliers et des sorties.



## Vendredi de 14h à 16h

*Animatrices : Camille Renno et Farida Boudjema*

Adhésion : 12 €

Une participation peut être demandée en fonction des activités proposées.

## ►► Atelier recherche d'emploi

Apprentissage à la rédaction de CV et lettres de motivation, à la consultation des offres sur internet et à l'envoi d'e-mails .

**Vendredi de 9h30 à 12h**

*Animatrice : Danièle Métayé*

Participation aux frais par trimestre : 10 €

5

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 4 sur 14

# Apprendre, s'épanouir

PERISCOLAIRE

## ►► **Accompagnement scolaire**

Basé sur la Charte nationale, l'accompagnement scolaire joue un rôle de complément et de partenaire de l'école. Il s'agit de participer à la lutte contre l'échec scolaire en permettant aux enfants du primaire et aux collégiens d'appréhender leur scolarité autrement, en dépassant les blocages.

Pour les primaires :

**mardi et jeudi de 16h45 à 19h**

Pour les collégiens :

**lundi et jeudi de 17h à 19h,  
mardi séance supplémentaire pour  
les 6<sup>èmes</sup> de 17h à 19h**

*Animateurs/trices : bénévoles et salariés*

Adhésion : 12 €



## ►► **Accueil enfants (7-13 ans)**

L'accueil enfants s'inscrit en complément de l'accompagnement scolaire. Des activités éducatives et de loisirs sont proposées par l'équipe d'animation. Elles permettent d'aborder l'enfant dans sa globalité.

Cet accueil est un véritable "espace de vie" au cours duquel les enfants sont amenés à écouter les autres, à respecter le groupe

6

tout en se faisant plaisir.

## **Mercredi de 14h30 à 17h30**

*Animateurs/trices salariés*

Adhésion : 12 €

Une participation supplémentaire aux frais en fonction de l'activité proposée peut être demandée.

## ►► **Atelier éveil musical**

Les enfants seront amenés à découvrir par la pratique des percussions, du chant, de l'expression corporelle sous forme de jeux, les différents paramètres du son (durée, intensité, timbre et hauteur).

Par ailleurs, une découverte des différents styles musicaux (musiques actuelles, musique du monde, musique classique) et des instruments leur sera proposée tout au long de l'année.

**Mercredi 10h à 11h** (6-7ans)

**Mercredi 11h à 12h** (4-5ans)

*Animateur : Olivier Kontogom*

Participation aux frais : 80 €/88 €/72 €\*

## ►► **Adolescents**

Vous avez des projets qui vous tiennent à cœur, besoin d'aide à la rédaction, au montage budgétaire... : nous pouvons vous aider à les réaliser.

*Renseignements auprès de l'équipe d'animateurs.*

## ►► **Congés scolaires**

Des activités sont prévues tout au long de l'année, pendant les congés scolaires, pour les jeunes âgés de 7 à 13 ans.

Pendant l'été, des stages sont proposés.

*Renseignements auprès de l'équipe d'animateurs.*

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE

U21 : Communication, médiation

Durée : 4 heures

Coefficient 3

Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21

Session 2009

Page 5 sur 14

**Projet de départ en vacances 2008 en collectif et en individuel**  
**En partenariat avec le Conseil Général et de la Caisse Familiale d'Allocations Familiales du 94**

**1. ORIGINE DU PROJET**

Au cours de l'année 2006/2007, le **Centre Socioculturel AVARA**, en partenariat avec le Conseil Général, a permis la réalisation d'un projet de départ en vacances en collectif suite à la demande des usagers du centre, ainsi que celles d'autres structures sociales locales.

Cette expérience a été riche pour les participants à différents niveaux : développement de liens sociaux (les participants se sont revus à l'extérieur du centre), réalisation de projets professionnels (toutes les personnes qui étaient à la recherche d'un emploi ont trouvé une situation professionnelle) et inscription à des activités de loisirs (cours de chant, de danse pour les enfants et les mamans...).

Et surtout, toutes ces familles ont été très satisfaites d'avoir vécu une expérience qui les a transformées positivement autant dans leur vie professionnelle que sociale.

Tout ce travail a été rendu possible grâce à un accompagnement social des familles (entretiens individuels, orientations vers d'autres professionnels, sorties de loisirs...) effectué par tous les travailleurs sociaux (Assistante Sociale et Conseillère Economie Sociale et Familiale de l'EDS (Espace Départemental des Solidarités) de Fresnes, de la CAF, Référente Famille de l'AVARA,) et à la synergie de l'ensemble des participants.

L'AVARA souhaite renouveler cette expérience avec d'autres familles qui souhaitent partir en vacances sans pouvoir le faire pour différentes raisons : freins économiques, barrière de la langue, culturelle, appréhension d'aller dans un lieu inconnu....

**2. PARTENARIAT**

L'AVARA reste porteur du projet et travaille en partenariat avec le Conseil Général du 94 (circonscription d'action sociale de l'Hay les Roses) et de la CAF du 94 (pour la mise à disposition de ses professionnels dans la cadre d'interventions ponctuelles).

**3. OBJECTIFS**

**3.1 Objectif général :**

Permettre aux familles, modestes, isolées qui ne partent pas en vacances de pouvoir le faire.

**3.2 Objectifs opérationnels :**

- Organiser des réunions régulières pour permettre aux familles d'être actrices de leur projet
- Réaliser un suivi social (si nécessaire) en parallèle pour déterminer les réels freins à leur insertion sociale et professionnelle
- Permettre l'organisation d'actions d'autofinancement
- Permettre l'organisation de sorties pour favoriser les liens sociaux

**4. PUBLIC**

Les familles participantes sont celles qui ont émis le souhait de partir (adhérents ou pas) et les usagers du centre (familles de l'accompagnement scolaire et de la socialisation essentiellement), connus du centre et des travailleurs sociaux, ne partant pas en vacances et ayant des revenus modestes (quotients familiaux CAF inférieurs à 700 €)\*.

\* : La condition des revenus est fonction d'un barème appelé « Quotient Familial »  
 $QF = \frac{(1/12^{\text{ème}} \text{ ressources annuelles brutes} + \text{prestations familiales du mois en cours})}{\text{nombre de parts du ménage}}$

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 6 sur 14

## 5 DEROULEMENT

Une fois repérées, les familles sont invitées à une réunion d'information, afin de visionner le film du dernier projet de départ en vacances 2007 (qui relate la conception et la réalisation du projet) et d'échanger sur le projet 2008. Ensuite, 20 réunions ont eu lieu :

DATE	Actions	Matériels nécessaires
Mardi 8 janvier 19h à 20h30	Accueil Remplir fiche d'accueil Projection du film Vacances à Beg Meil (dans le Finistère) Echange autour du projet	Convivialité TV, Magnétoscope Fiches d'accueil Tableau de conférence (Paper board), tables, chaises
Mardi 22 janvier 19h à 20h30	Tour de table Mise en place des règles de groupe Revenir sur ce qui a été dit lors de la dernière réunion pour voir si tout est clair sur ce projet Participation au vernissage d'un artiste d'origine africaine qui va animer des ateliers dessins avec les enfants	Paper board, tables, chaises Carnet vacances Cartes postales, carte géographique
Mardi 5 février 19h à 20h30	Interroger les participants sur leurs <b>souhaits</b> concernant les départs en vacances (en groupe, en individuel) Prendre RDV avec les participants pour l'étude du budget pendant les congés scolaires	
Mardi 19 février 2008	Intervention d'une AS de la CAF sur l'utilisation des bons Caf	
RDV individuels pendant les congés scolaires	Etude des budgets Signatures des conventions	Préparer conventions à signer avec les familles Bureau où les personnes peuvent être reçues en individuel
Samedi 23 février 10h à 12h30	Choix des lieux de séjours	Salle informatique avec accès internet Catalogues de vacances sociales
Mardi 04 mars 19h à 20h30	Choix des lieux de séjours	
Mardi 18 mars 19h à 20h30	Explications sur les demandes de financement que le centre effectue pour les projets vacances Brainstorming sur les actions d'autofinancement	Paper board
Mardi 08 avril 19h à 20h30	Choix des actions d'autofinancement par les participants : choix d'organiser la restauration de la foire à tout du 18 mai Organisation d'un défilé de tenues traditionnelles	
Mardi 18 avril de 19h à 20h30	<b>Actions d'autofinancement : organisation de la vente de repas de la Foire à Tout</b>	Listing des ingrédients à acheter
Mercredi 14 mai 19h à 21h45	Fabrication des samoussas	Salle cuisine
Samedi 17 mai de 9h30 à 15h30	Fabrication des gâteaux orientaux	Salle cuisine
Dimanche 18 mai de 8h30 à 18h00	Foire à tout : vente de sandwiches + gâteaux	
Jeudi 22 mai de 19h à 21h	Préparation du défilé de tenues traditionnelles	Salle d'activité
Jeudi 29 mai de 19h à 21h	Préparation du défilé de tenues traditionnelles	Salle d'activité
Jeudi 4 juin de 19h à 21h	Préparation du défilé de tenues traditionnelles	Salle d'activité
Samedi 7 juin 16h à 17h	Défilé de tenues traditionnelles à l'occasion des 30 ans de l'AVARA	Quartier de La Vallée aux Renards
Jeudi 3 juillet de 18h30 à 20h	Préparation des vacances	Salle cuisine, tableau blanc
Mercredi 20 août de 18h30 à 20h	Derniers points à voir avant le départ	Paper board, livret récapitulatif sur le départ, le voyage en car, pendant le séjour et retour des vacances

Il est ressorti des réunions les éléments suivants :

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 7 sur 14

- **Signification des vacances pour les familles :**  
Objectifs des familles : envie de souffler, de se reposer, de passer des moments conviviaux en famille et en groupe.
- **Choix de partir en groupe ou en individuel :**  
Pour la majorité des familles, le choix est de partir en groupe car la forte demande du groupe est de « pouvoir passer du temps ensemble » avec les participants, donc de créer du lien social et avoir la possibilité de se revoir par la suite.
- **Etude du budget :**  
Cette étude a révélé que certains participants ont contracté des crédits sans savoir comment s'en sortir. Un travail budgétaire a été effectué par la Référente Famille et des solutions ont pu être trouvées.
- **Choix du lieu et de la période de vacances :**  
Choix de partir fin août (pour une question de coût du séjour et la possibilité de bénéficier de la pension complète, demande explicites des mamans).
- **Les actions d'autofinancement :** choix de réaliser :
  - la restauration de la Foire à Tout,
  - un défilé de tenues traditionnelles : souhait des familles de faire découvrir leur patrimoine culturel.
- **Les sorties culturelles :** les familles se sont proposées être accompagnatrices pour les sorties à la ferme de Gally et au Stade de France.

## 5. LES SEJOURS

### 6.1 Séjours collectifs

Nombre de familles : 10 familles

Lieu : Loctudy en Bretagne

Durée du séjour : **1 semaine en pension complète** (du 23 au 30 août 2008)

Organisme : Renouveau Vacances

### 6.2 Séjours individuels

Nombre de familles : 1 famille

Lieu : Ile de Ré

Durée du séjour : **2 semaines** (du 09 au 23 août 2008) en camping, sans pension

Organisme : Renouveau Vacances

## 6. ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES DANS LE LIEU DU SEJOUR POUR LE DEPART EN COLLECTIF

Pour le projet 2006/2007, les familles ont été accompagnées par 2 personnes (conseillère en économie sociale et familiale Avara et assistante sociale Conseil Général) dans le lieu de séjour car certaines familles (notamment des ateliers de socialisation) n'étaient pas assez autonomes et avaient besoin de cet accompagnement.

Pour le projet 2008, cet accompagnement ne sera pas nécessaire car la plupart d'entre elles sont suffisamment autonomes. Les responsables du projet pensent également que cela participe aussi à la responsabilisation des différents membres du groupe et à leur prise d'autonomie.

De plus la préparation avant le séjour a permis de « rassurer » les différents participants.

## 7. MOYENS MIS EN ŒUVRE

### ➤ Moyens humains :

Nom	Prénom	Poste	Institution
Mme A.	Nicole	AS	Conseil Général 94
Mme B.	Farida	Référente famille	AVARA
Mme D.	Michèle	AS CAF	CAF (intervention ponctuelle)

### ➤ Moyens techniques :

Des salles de réunion, téléphones, salle informatique sont mis à la disposition des participants par l'AVARA.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 8 sur 14

➤ Moyens Financiers :

CHARGES		RESSOURCES	
<b>Dépenses liées au séjour</b>		<b>Participation des familles</b>	
Hébergement	8121	Autofinancements	280
Transport	2866	Participation directe des familles	1124
Activités	420	<b>Financeurs sollicités</b>	
Assurance de l'organisateur	232	<b>Etat</b>	
Alimentation (pour séjour camping)	490	□ CUCS	3500
Adhésion organismes (vacances ouvertes, renouvelé vacances, FCSCF)	174		
<b>Dépenses liées à la préparation et l'après séjour</b>		<b>Région</b>	
Frais administratifs (courriers, téléphone, photocopies, timbres)	250	□ Conseil Régional	5800
Matériels pédagogiques	150	<b>Département</b>	
Achats liées aux activités (autofinancement, sorties)	550	□ Conseil Général	1000
Salaires et charges du personnel d'animation AVARA (Référénte familles et animateur vidéo)	10110	<b>CAF</b>	2250
Temps associations partenaires	4500	<b>Commune</b>	
Salaires et charges du personnel administratif (secrétariat, accueil, comptabilité)	493	□ Ville de Fresnes	2244
		<b>FCSCF</b> (Fédération des Centres Sociaux et Culturels de France)	5780
		Fonds de la structure	1878
		Valorisation temps associations partenaires	4500
<b>TOTAL</b>	<b>30356</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30356</b>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 9 sur 14

## 8. EVALUATION

### □ Evaluation avant le départ en vacances:

- régularité aux réunions préparatoires : la plupart des familles ont été régulièrement présentes pendant toute la préparation du séjour (sauf pour les familles qui se sont désistées).
- Au total 20 réunions ont eu lieu (12 pour la préparation des vacances et 8 pour les actions d'autofinancement);
- prise de paroles timide des familles au début des rencontres, puis peu à peu, prise d'initiatives fréquentes ;
- de nombreuses initiatives ont été réalisées par les participantes notamment au niveau des actions d'autofinancement: choix d'organiser la restauration de la "foire à tout" et le défilé de tenues traditionnelles à l'occasion des 30 ans du centre socioculturel AVARA, ainsi qu'un thé dansant avec l'ensemble des participants ;
- démarches administratives effectuées en parallèle (notamment pour les personnes qui recherchent un travail) ;
- une famille ayant participé au projet de départ en vacances de l'année dernière a souhaité faire partie du groupe de cette année même si elle a dû financer 80% du séjour (car ne rentre pas dans les critères de sélection au niveau financier), les 20% restant correspondent au transport, partie qui a été prise en charge par le centre socioculturel AVARA. Cette famille est un exemple en prise d'autonomie car la maman s'est renseignée auprès de son entreprise pour bénéficier de chèques vacances puis s'est beaucoup investie dans le projet avec les autres familles ;
- prise d'autonomie d'une maman notamment au niveau du budget (son mari avait l'habitude de tout gérer seul) ;
- réalisation de sorties avec le secteur de l'accueil enfant où les parents ont pu accompagner leurs enfants à diverses sorties : stade de France ; ferme pédagogique ; base de Loisirs.

### □ Participants au projet

#### Participants :

14 familles se sont investies au projet :

- 12 familles pour le départ en collectif et
- 2 pour les départs en individuel.

### □ Départs effectifs :

- 10 sont parties en collectif
- 1 en individuel

### □ Raisons des désistements :

- Pour les départs en collectif, 3 familles se sont désistées (départ dans le pays d'origine)
- Pour les départs en individuel: 1 famille s'est désistée car elle a trouvé un lieu de vacances (hébergement chez des amis) dans le sud.

### □ Profils des participants :

6 familles sur 11 sont monoparentales ;

5 familles monoparentales travaillent à plein temps mais ont des quotients inférieurs à 700 €. Celles-ci souhaitent trouver un autre emploi mieux rémunéré.

1 famille sur les 11 a le RMI.

3 mamans n'ayant jamais travaillé, ont des difficultés d'expression en français et recherchent un emploi (ou des missions).

### □ Satisfaction concernant le séjour

Un questionnaire de satisfaction a été distribué aux familles pour connaître leurs points de vue concernant le séjour.

100% des familles ont été satisfaites ou très satisfaites du séjour pour les raisons suivantes :

- semaine en pension complète, ce qui leur a permis de vraiment souffler et de profiter des vacances et des activités ;
- le club enfants a permis aux enfants de pratiquer des activités (cirque, travaux manuels...);

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0900-SPV CM 21	Session 2009	Page 10 sur 14

- village vacances situé en centre ville, ce qui était pratique pour faire des petites courses ;
- séjour en groupe où il y a eu une vraie solidarité entre tous les membres du groupe (les personnes les moins autonomes ont été aidées par les autres).

□ **Réunion bilan**

Cette réunion a donné l'occasion aux familles de s'exprimer pour parler du séjour et d'évaluer les aspects positifs et négatifs concernant la préparation et le déroulement du séjour.

Concernant le nombre de réunions préparatoires, il s'est révélé que les familles ont trouvé que la fréquence des réunions était satisfaisante et que les actions d'autofinancement ont été de vrais moments phares pour elles (moments d'échanges, de solidarité, de bonne humeur...).

□ **L'après-projet :**

Les familles ont souhaité continuer à se voir autour d'autres thématiques comme la parentalité. Des sorties avec le groupe sont également envisagées.

CRDP de l'académie de Montpellier

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 11 sur 14

## Document 3



En partenariat avec  
le **CONSEIL GENERAL DU 94**  
(Espace des Solidarités de l'Hay les Roses)

### CONVENTION AVEC LES FAMILLES PARTICIPANTS AU PROJET DE DEPART EN VACANCES 2008

Dans le cadre des projets de départs en vacances 2008, le Centre Socioculturel AVARA et l'Espace des Solidarités de l'Hay les Roses s'engagent à mettre à disposition 2 professionnelles pour :

- l'accompagnement et le suivi du projet ;
- la constitution des dossiers de financement ;
- l'accompagnement du groupe (si nécessaire pour les départs en collectif) ;
- la mise à disposition du matériel nécessaire pour la réalisation du projet.

Madame ou Monsieur ..... s'engage à verser chaque mois à l'AVARA une somme régulière afin de constituer une épargne.

Au regard du budget familial, cette épargne sera de .....€.  
Elle sera versée de février 2008 à juillet 2008, soit pour une durée de 6 mois et impérativement avant le 20 de chaque mois.

Si la famille .....rencontre des difficultés financières au cours de ce contrat, l'épargne pourra être suspendue momentanément (une seule fois) et reprendre ultérieurement.

En cas de désistement, les avances au titre des réservations de séjour seront déduites du montant de l'épargne constituée. La somme restante sera rendue à Madame ou Monsieur

Fait en deux exemplaires

A Fresnes, le .....

Lu et approuvé  
Pour le CSC AVARA  
La Directrice

Lu et approuvé  
Pour la famille

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 12 sur 14

## Document 4

### Extrait de la fiche d'activité de la MAIF

## Organiser une manifestation non lucrative sur l'espace public : règles et précautions

### Fiche activité

#### Résumé

Organiser une manifestation sur l'espace public pour vos carnivals, kermesses, vide-greniers ou spectacles nécessite de respecter strictement les règles et de prendre les plus grandes précautions.

#### - Évaluer les risques

Préalablement aux déclarations ou demandes d'autorisations administratives, il convient de relever, à plusieurs personnes et pour chaque lieu, tous les risques potentiels encourus par chaque type d'utilisateur et chaque bien et de vous constituer ainsi un document qui vous permettra de garder une trace des problèmes rencontrés et des solutions que vous avez mises en œuvre pour y pallier.

Chaque moment spécifique de la manifestation doit faire l'objet des précisions nécessaires (lieu, horaires, bénévoles requis) et des demandes d'autorisation qui s'y rattachent (fermeture de voie publique par exemple).

Sur la voie publique, vous devez veiller à la libre circulation des véhicules et des personnes et à l'absence de nuisances, liées aux équipements de la manifestation et à sa fréquentation, au respect du maintien de l'ordre, à la sécurité des personnes et à la salubrité.

Si vous organisez une buvette, outre les aspects fiscaux et organisationnels, la buvette présente également des risques d'accidents (brûlures, coupure, électrocution, explosion) et en termes d'hygiène (nettoyage des verres...). Précisez donc dans le descriptif le matériel utilisé et les précautions prises.

Veillez également à faire respecter les horaires prévus et informez le voisinage.

Vous avez bien sûr prévu votre propre organisation de sécurité. Mais n'oubliez pas que, dans certains cas, le maire ou le préfet peut demander que votre service d'ordre soit complété par des forces de police officielles. La charge financière vous incombera sauf négociation spécifique.

Même si la mairie vous autorise à fermer des rues à la circulation, vous devez impérativement prévoir des couloirs d'accès aux véhicules de sécurité et de secours (3 ou 4 mètres de largeur) pouvant être dégagés instantanément. De plus, en collaboration avec les services de police, vous devez prévoir et indiquer des itinéraires de contournement. Veillez également, s'il y a lieu, à ce qu'un emplacement de parking proportionnel au public attendu soit aménagé.

#### - Demander les autorisations

Une manifestation non lucrative, sans installation spécifique, (type carnaval, par exemple) organisée sur l'espace public nécessitera d'obtenir une autorisation de la puissance publique concernée (décret-loi du 23 octobre 1935 – article 1 et 2).

La déclaration sera faite à la mairie de la commune ou aux maires des différentes communes sur le territoire desquelles la manifestation doit avoir lieu, trois jours francs au moins et quinze jours francs au plus, avant la date de la manifestation. A Paris, la déclaration est faite à la préfecture de police. Elle est faite au préfet ou au sous-préfet en ce qui concerne les villes où est instituée la police d'État.

La déclaration fait connaître les noms, prénoms et domiciles des organisateurs, et est signée par trois

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909-SPV CM 21	Session 2009	Page 13 sur 14

d'entre eux, faisant élection de domicile dans le département ; elle indique le but de la manifestation, le lieu, la date et l'heure du rassemblement des groupements invités à y prendre part et, s'il y a lieu, l'itinéraire projeté. L'autorité qui reçoit la déclaration en délivre immédiatement un récépissé.

En règle générale, préférez engager la procédure très en amont, entre un à deux mois avant, de manière à pallier toute difficulté ou incompréhension. Ce délai est d'ailleurs celui généralement demandé par les municipalités ou les préfetures, au-delà des préconisations du décret.

### **Notre point de vue d'assureur**

La plupart des compagnies d'assurances proposent aux associations des contrats multirisques qui couvrent leur responsabilité civile et celle de leurs membres, les dommages corporels et les dommages matériels. Mais, souvent ceci n'est valable que pour les activités ordinaires. Les manifestations exceptionnelles qui accueillent du public, et plus encore lorsqu'elles se déroulent dans un espace public ou sur la voie publique, comportent des risques spécifiques nombreux le plus souvent non prévus dans les contrats d'assurance de base de l'association. Contactez votre correspondant et fournissez-lui copie de tous les documents mentionnés ci-dessus (demande d'autorisation, descriptif de la manifestation, descriptif des risques). Il vous proposera alors des avenants à votre contrat, afin que tous les risques corporels et matériels encourus au cours de la manifestation par ses participants, à quelque titre que ce soit, soient couverts. Il pourra aussi vous accompagner dans la démarche d'analyse des risques et de leur prévention.

N'oubliez pas en matière de risques possibles liés à la manifestation, les accidents du travail des artistes et des techniciens qui peuvent courir des risques, notamment les chutes, les problèmes liés au matériel, à la conduite d'engins, aux transports et au non respect des conditions de travail. Pensez aussi aux conditions météorologiques en achetant une prévision précise et détaillée auprès de Météo France. Vos gradins et chapiteaux doivent être aux normes, adaptés au public attendu et installés par du personnel qualifié et éventuellement avoir subi la visite de la commission de sécurité (renseignez vous auprès de la préfecture). Enfin pensez aussi à tous les risques d'incendie en vous munissant des moyens de lutte anti-incendie adéquats.

**MAIF**

**Dernière mise à jour :**  
avril 2008

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0904-SPV CM 21	Session 2009	Page 14 sur 14